

LIGNE DIRECTRICE 2 : AMÉLIORER LES PRATIQUES PROACTIVES ET PRÉVENTIVES

Les politiques doivent énoncer les pratiques préventives qui favorisent des stratégies positives et proactives afin de limiter, de réduire et d'éliminer progressivement les pratiques d'exclusion.

Au Manitoba, on s'attend à ce que toutes les écoles adoptent des pratiques préventives en mettant l'accent sur des stratégies positives et proactives pour favoriser l'apprentissage des élèves (Éducation et Formation Manitoba, *Code de conduite provinciale*, 2014 [rév. 2017]); *Écoles sûres et accueillantes* : Éducation Manitoba, *Directive d'orientation pour améliorer les appuis proactifs afin de réduire le recours à l'isolement*, 2021; Éducation Manitoba, *Pour l'inclusion : Appuyer les comportements positifs dans les classes du Manitoba* (2011). Les écoles et les divisions scolaires

devraient chercher une approche proactive qui soutient les élèves en cernant et en réglant rapidement les problèmes.

En établissant des valeurs, une vision et des pratiques communes, une approche à l'échelle de l'école « favorise un sentiment d'appartenance à la communauté scolaire et établit des relations de confiance » [traduction libre] (Kidde et Alfred, cité dans Passarella, 2017).

Le Ministère fournit un modèle pour une approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance, ce qui repose sur les quatre volets qui sont la santé scolaire globale, les systèmes socioécologiques, la planification à trois niveaux, et les pratiques axées sur les forces (Éducation et Formation Manitoba, *Écoles sûres et accueillantes : Une approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance* (2017). Ce modèle décrit un processus de planification fondé sur la recherche ainsi que des

pratiques fondées sur des données probantes, de façon à planifier et maintenir en place des écoles positives, saines et sécuritaires tout en s'harmonisant avec les systèmes de planification scolaire déjà utilisés dans les écoles et les divisions scolaires du Manitoba.

Une telle planification aide les communautés scolaires à créer une culture scolaire positive et inclusive et répond à *Les normes pour les programmes d'éducation appropriés au Manitoba* (le Ministère, 2022), qui indiquent que la politique des divisions scolaires en matière de discipline doit « prévoir une gamme d'appuis, y compris des démarches et des stratégies positives et préventives, et définir les conséquences correspondant à la nature, à la gravité et à la fréquence du comportement ou de l'infraction » (le Ministère, *Les normes pour les programmes d'éducation appropriés : Discipline*, p. 19). De même, le processus de planification axé sur l'élève devrait être utilisé pour répondre aux besoins uniques de chaque élève et pour déterminer, mettre en œuvre et évaluer les interventions scolaires appropriées (le Ministère, *Les normes pour les programmes d'éducation appropriés : Planification en éducation; planification axée sur l'élève*, 2022).

Le document de soutien intitulé *Écoles sûres et accueillantes : Une approche de planification à l'échelle de l'école pour favoriser la sécurité et l'appartenance est un outil précieux* qui donne l'exemple de pratiques exemplaires pour la création de milieux scolaires positifs. « L'approche et les stratégies présentées dans ce document contribueront, une fois adoptées, à améliorer les expériences scolaires et de vie des jeunes et donneront aux enseignants plus d'outils pour soutenir les jeunes de la communauté scolaire » [traduction libre] (Bureau du protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba, *The Slow Disappearance of Matthew*, 2020, p. 13).

Tout comme les équipes scolaires planifient et utilisent des pratiques pour répondre à la diversité des besoins individuels en matière de programmes scolaires, elles doivent aussi prévoir des environnements d'apprentissage sécuritaires, respectueux et inclusifs où tous les élèves ont un sentiment d'appartenance.

De nombreuses stratégies peuvent être utilisées dans une variété de contextes, de circonstances et selon diverses combinaisons pour accroître la fréquentation et la participation des élèves (voir « Assiduité scolaire : Information pour les enseignants » [le Ministère, 2023] à l'adresse www.edu.gov.mb.ca/m12/assiduite/enseignants.html). Un changement ou une amélioration du système doit être pertinent sur le plan culturel et favoriser la vérité et la réconciliation tout en influençant les façons de savoir, d'être et d'agir de l'ensemble de la communauté scolaire (le Ministère, *Mamàhtawisiwin*, 2022).

L'adoption de ces stratégies peut nécessiter un changement de paradigme. Un tel changement exige de se pencher sur les façons préventives et proactives dont les écoles peuvent exercer leur fonction et influencer positivement le comportement de tous les élèves. Ces mesures permettent d'intervenir *avant* que la conduite n'atteigne un point qui exige une suspension, en vue de réduire au minimum les cas d'incidents pouvant nécessiter une suspension.